DLP 19-8-85547930 ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles



Bulletin technique n° 27 du 13 août 1985

POIREAU : Vol de troisième génération de la teigne
POMME DE TERRE : Renouvellement de la protection mildiou
BETTERAVE : Des foyers de cercosporiose

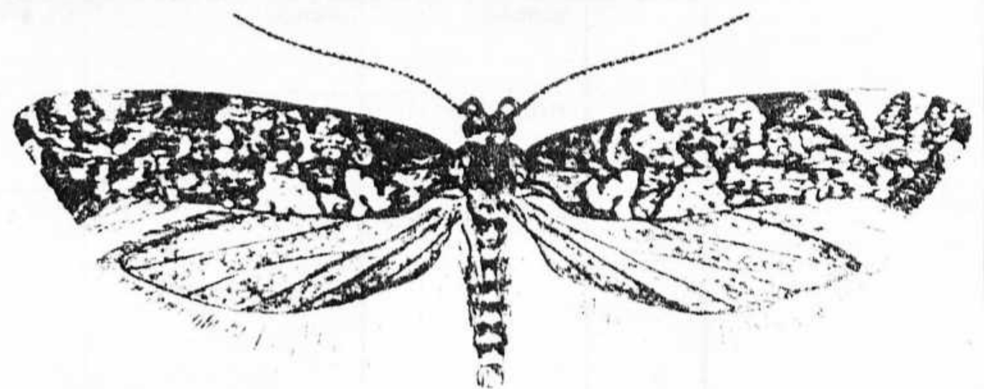
POIREAU: Vol de troisième génération de la teigne

Le troisième vol de la teigne du poireau qui a débuté début août s'est amplifié. Intervenir dès réception du bulletin avec (en g de m.a./hl).

- azinphos éthyl ou méthyl : 40,
- chlorpyriphos méthyl : 45,
- parathion méthyl : 40,
- deltaméthrine : 0,75,

On peut aussi utiliser :

- méthidathion : 30,
- cyperméthrine : 3,
- perméthrine : 5.





Adulte

Teigne du poireau
(source : ACTA)

ATTENTION AUX DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT RECOLTE

POMME DE TERRE : Renouvellement de la protection mildiou

Les conditions orageuses actuelles sont favorables au développement du mildiou. Sur variétés mi-hâtives ou tardives renouvelez la protection dès que possible.

BETTERAVE : Des foyers de cercosporiose

Les premiers foyers de cercosporiose sont signalés. Dans le cas d'un renouvellement de la protection oïdium (voir bulletin n° 25 du 31 juillet 1985). Utiliser un produit polyvalent efficace contre la cercosporiose (voir bulletin n° 23 du 17 juillet 1985).

CONCOURS DE LABOUR

Le Service de la Protection des Végétaux ouvrira ses portes lors de la journée agricole organisée par le Centre Cantonnal des Jeunes Agriculteurs de TRUCHTERSHEIM et le G.D.A. de la région ACKERLAND-KOCHERSBERG.

Cette manifestation se déroulera sur une parcelle située en face de l'Antenne Départementale de la Protection des Végétaux de WIWERSHEIM, le 24 août à partir de 10 h.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-Gérant D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 AD.
Abonnement annuel : 110,- F.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Alsace : (88) 37.32.18. - 69.65.89.
Haut-Rhin (89) 41.11.68.

P117



COLZA

LA PROCHAINE CAMPAGNE COMMENCE DANS UN MOIS

Pour limiter la contamination de vos futures parcelles par le phoma et la cylindrosporiose, enfouissez les pailles et résidus de récolte.

DESHERBAGE

* Le désherbage au moment du semis est la technique de base (pré-semis ou post-semis-prélevée)

Les produits utilisables ont surtout une action "antigraminées".

* Les nouveautés pour la prochaine campagne ?

- une nouvelle formulation : le DEVRINOL FL (2,2 à 2,8 litres/ha).

- une nouvelle préconisation pour BUTISAN S : en post-levée, l'application doit être réalisée au stade cotylédons étalés - 1ère feuille pointante (2,5-3 litres).

HERBICIDES UTILISABLES :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2, 5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement après le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées, sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES. Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante", dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres.

RAVAGEURS A L'AUTOMNE

- grosses altises
- charançon du bourgeon terminal
- tenthrèdes
- limaces

La grosse altise est le ravageur essentiel en Alsace, avec toutefois de grosses différences selon les années : forte attaque en 83 ; plus faible en 84. Le charançon du bourgeon terminal a fait pour la première fois une apparition timide en 1984 (Haut-Rhin).

Les tenthrèdes causent certaines années des dégâts importants.

Les années se suivent... et ne se ressemblent pas. Mais alors, quel type de protection choisir cet automne?



ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Ils se sont peu manifestés pendant la dernière campagne. Le vol a été tardif, faible et les populations larvaires en décembre étaient à un niveau extrêmement bas.

Les préconisations de la dernière campagne sont toujours d'actualité - Trois techniques sont possibles :

- Insecticides microgranulés au semis

  . la protection contre l'altise est bonne, dans la mesure où l'humidité du sol est suffisante.

  En cas de sécheresse, une pulvérisation d'insecticide pourra être nécessaire (morsures dûes aux adultes).

  . le vol de charançon du bourgeon terminal se déclenche souvent fin octobre-début novembre. De ce fait, les produits sont généralement en fin de rémanence et ne permettent pas une protection suffisante de la culture. Suivez les Avertissements Agricoles pour connaître les dates d'intervention par pulvérisation.

- Traitements en pulvérisation contre les adultes

  . les efficacités des pyréthrinoïdes liquides sont bonnes. Dans les zones où les deux ravageurs sont présents, deux interventions peuvent être nécessaires.

  Les bulletins d'avertissement vous permettront de positionner au mieux ces traitements.

- Traitements en pulvérisation contre les larves

Cette technique ne peut être considérée que comme une solution de rattrapage. L'efficacité de ce type d'intervention est souvent limitée et irrégulière.

Réalisé le plus souvent en décembre, ce traitement peut être nécessaire en cas d'échec de traitements visant les adultes (mauvais positionnement dans le temps).

LIMACES

Le risque "limaces" pourrait encore être important cet automne. SOYEZ SUR VOS GARDES

Aucune nouveauté dans les moyens de lutte mais si vous êtes confrontés à ce problème sur votre exploitation, appelez : M. HOMMAY Gérard - INRA Colmar (89) 41.11.68 qui souhaite observer les dégâts de limaces dans vos parcelles et procéder à divers contrôles et essais dans le but de faire progresser les techniques de lutte contre ce ravageur.
N'hésitez pas à le contacter.

TENTHREDES

Les larves de tenthrède causent certaines années, d'importants dégâts en dévorant le feuillage. Une attaque prise à son début, est bien maîtrisée par des pulvérisations de pyréthrinoïdes liquides.

EN CONCLUSION

Tenez compte :

- des ravageurs régulièrement observés dans votre secteur.
- de l'équipement disponible.
- de vos pointes de travail et de la possibilité de pénétrer dans les parcelles.
- des avantages et inconvénients des différentes possibilités préconisées.

~

P 118